



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

AFPA

Question écrite n° 109266

Texte de la question

M. Jacques Bascou attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Alors que la montée du chômage rend plus que jamais nécessaire l'accès à la formation tout au long de la vie, l'AFPA principal opérateur de la formation professionnelle au niveau national rencontre d'importantes difficultés. Cet organisme qui tient depuis des décennies un rôle central dans la formation professionnelle et l'adaptation des salariés aux nouveaux besoins de l'économie semble avoir été systématiquement affaibli depuis deux ans suite au désengagement de l'État. Les problèmes financiers structurels liés aux transferts de charges ne semblent toujours pas avoir été réglés, notamment la question de la dette de l'État. La réduction de l'offre de formation sous prétexte de rentabilité va à l'encontre de la croissance des besoins. Les représentants des personnels sont aujourd'hui très inquiets de la situation financière de l'AFPA et de son avenir. Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail et craignent un démantèlement de ce grand outil de formation professionnelle. Il lui demande si le Gouvernement envisage de répondre aux inquiétudes des salariés de cet organisme à vocation sociale au service des demandeurs d'emplois et des salariés.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bascou](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109266

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5354

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)